

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Juin 2019 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

Edito

Territoire en perte

Le chômage recule dans notre région, mais sans que l'on y crée d'emplois. Cela ne semble choquer personne alors que les effectifs diminuent pourtant depuis 10 ans. Ce paradoxe tient au fait que les Picards sont de plus en plus nombreux à travailler hors de Picardie, allant chercher ailleurs ce que les responsables économiques et politiques locaux ne sont plus capables de leur donner. C'est le signe d'un territoire en perte.

Le chiffre du mois

+4,7 %. C'est la hausse du nombre d'entrées en apprentissage en 2018 en Picardie, un rythme moins rapide qu'au plan national (+7,4%). Cette croissance intervient après une baisse continue des apprentis entre 2005 et 2016. Pourtant, on ne peut parler d'inversement de tendance car cette formation en alternance a été élargie progressivement aux 26-30 ans en 2017-2018.

Certains diront peut-être qu'il s'agit d'un des premiers effets du plan d'incitations de X Bertrand, président des Hauts-de-France, qui fait que, combinées aux aides de l'État, l'embauche d'un apprenti ne coûte presque rien à un employeur. En plus, les médias présentent l'apprentissage comme un « tremplin qui garantit une bonne insertion professionnelle », au point de taire les résultats tout aussi bons des lycées professionnels.

Et bien, malgré cela, le nombre d'entrées en apprentissage dans les Hauts-de-France a baissé de 0,7 % ! C'est un nouvel échec de M Bertrand qui devra justifier les millions distribués aux entreprises et CFA sans contreparties.

Les Picards les plus mobiles de France pour aller travailler

Il manque 100.000 emplois dans la région pour simplement donner un travail aux Picards exerçant leur profession hors de la région !

En Picardie, moins de la moitié de 748.600 actifs picards (48,8%) travaillent dans l'EPCI (communautés d'agglomération ou de communes) où ils habitent. 32,8 % vont hors de leur EPCI tout en restant en Picardie. Et on compte 138.990 actifs picards travaillent hors de leur région de résidence, soit 18,4 % du total.

Cette situation résulte du fait que la région n'offre que 649.100 emplois (31400 de moins qu'il y a 10 ans) pour 748.600 actifs picards occupés, un chiffre lui-même en baisse de 18100 depuis une décennie, en raison du chômage qui s'est accru. Avec cette différence de près de 100.000 postes de travail, la région ne satisfait donc qu'à 87 % ses besoins d'emplois.

Le recul de l'emploi a touché presque tous les EPCI depuis 10 ans, excepté ceux à proximité de certaines agglomérations comme le Pays du Coquelicot (+16,9%) autour d'Amiens, la Champagne picarde autour de Reims (+4,6%), l'Oise picarde (+4,5%) et la Picardie verte (+2,1%) autour de Beauvais, Pays d'Oise et d'Halatte (+3,4%), vers Creil

En revanche, les agglomérations perdent toutes des emplois, hormis Amiens (+0,2 % en 10 ans) : de -1,1 % à Beauvais à -8,5 % et -9,0 % pour celles de Laon et Chauny-Tergnier-La Fère. De même, un emploi sur 5 a disparu sur la même période, dans la communauté de communes (CC) du Pays du Noyonnais (-18,0%), la CC du Pays des Sources (-18,7%), la CC des Portes de Thiérache (-23,2%) et celle du Pays de Serre (-27,0%).

Parallèlement à l'emploi, l'habitat s'est développé en périphérie des grandes villes, conduisant à accentuer les navettes domicile-travail. Ainsi, en 10 ans, les entrées dans les EPCI picards ont augmenté de 6,5 % et les sorties de 8,5 %.

Conséquence de cette mobilité accrue, 34 des 55 EPCI picards ont vu leur nombre de « stables » (personnes habitant et travaillant dans le même EPCI) diminuer d'au moins 10 % en 10 ans. C'est le cas des CC qui perdent beaucoup d'emplois, mais aussi celles dans l'attraction des grandes villes et de la région parisienne. La mobilité des travailleurs a particulièrement augmenté sur deux axes : Saint-Quentin-Amiens-Abbeville et Saint-Quentin-Paris en passant par Noyon, Chauny, Soissons, Compiègne et Creil.

Ce constat explique en bonne partie les problèmes sociétaux ressentis par les Picards : pollution et coût des transports, niveau et conditions de vie dégradés. Tout cela parce que les milieux économiques picards, patronat en tête, n'ont pas su développer leur région en s'appuyant sur son potentiel. Rappelons que les Picards, qui vont exercer leur profession hors de Picardie, sont un des atouts du dynamisme de l'Île-de-France, qui apprécie leurs compétences.

Agriculture: la PAC couvre deux tiers des frais fixes

En 2017, les agriculteurs picards ont reçu 371,4 millions d'euros d'aides de la PAC, la politique agricole commune de l'Europe. Ces soutiens économiques sont versés pour 95% au titre du « premier pilier », destiné au soutien des marchés et des revenus agricoles, le reste étant issu du second pilier lié à la politique de développement, visant à maintenir le dynamisme des territoires ruraux.

Ces aides atteignent 136,3 millions d'euros dans l'Aisne, 102,8 dans l'Oise et 132,2 dans la Somme. Pour avoir une idée de leur importance, il faut savoir qu'elles couvrent, en moyenne, les deux tiers des dépenses que les agriculteurs picards consacrent à payer les salaires et cotisations sociales, les intérêts des prêts, les charges locatives et les impôts fonciers et ceux liés à la production. En clair, ces aides font que les agriculteurs de la région n'ont pas à payer une grande partie de leurs frais fixes.

De ce fait, leurs revenus dépendent essentiellement des ressources liées à leurs productions (végétales et animales) et services (agrotourisme, production d'énergie, etc.) et des dépenses pour y parvenir (engrais, aliments, produits pétroliers et de protection des cultures).

Ces subventions d'exploitation représentent, selon les années, de 23 à 28 % de la valeur ajoutée brute, formée des richesses créées par l'exploitation.

L'emploi au ralenti

Au 1^{er} trimestre 2019, l'emploi salarié picard s'est accru de 0,1 %, soit 8380 postes de travail en plus. Cette hausse situe la région au dernier rang des régions françaises, loin du niveau national (+0,4%).

L'évolution est nulle dans l'Aisne et en faible progression dans l'Oise (+0,1%). Seule la Somme a connu une hausse significative (+0,3%). Au niveau régional, l'industrie et les activités tertiaires non marchandes (services publics notamment) perdent encore des effectifs.

La filière Transports-Logistique a encore du potentiel!

Au 31 décembre 2018, 27390 salariés du secteur privé (hors intérim) travaillent dans la filière Transports-Logistique en Picardie, filière qui comprend trois grands domaines : le transport de marchandises (terrestre, aérien et maritime), la manutention, entreposage et conditionnement et l'organisation du transport de fret et autres services.

Dans la région, ce dernier domaine est surreprésenté par rapport à l'ensemble des Hauts-de-France. Il rassemble 31 % des salariés picards de la filière contre 29 % dans la grande région, avec une part de 36 % dans la Somme où se situe un des leaders du secteur, Amazon.

En revanche, le transport de marchandises est moins présent en Picardie (46 % des salariés contre 48 % en Hauts-de-France), étant mieux implanté dans l'Aisne (59%) que dans la Somme (42%). La manutention-entreposage représente une part plus grande de la filière dans l'Oise (25%) que dans l'Aisne (15%).

Par conséquent, en Picardie, même si le poids de la filière est important, il existe encore dans les départements un potentiel de développement, notamment dans le transport de marchandises où, malgré les propos alarmistes du patronat sur la concurrence des autres pays européens, des territoires parviennent à marquer des points. Ainsi, en 2018, la filière a gagné 4,1 % emplois, un peu moins que pour l'ensemble des Hauts-de-France (+5,0%). C'est dans le Saint-Quentinoise (+7,3%), le Sud-Picard (+6,6%) et l'Amiénois (+4,7%) que la croissance a été la plus sensible.

Moins de maîtrise des fondamentaux, y compris parmi les classes favorisées

En 2017, les élèves de sixième en France ont été évalués sur leurs savoirs. Les jeunes Picards sont 18,2 % à avoir une maîtrise fragile ou insuffisante du français, (14,7 % au plan national), classant notre région au dernier rang de la métropole. Les résultats en mathématiques montrent des difficultés encore plus importantes car 31,7 % des Picards en sixième ont une maîtrise insuffisante de cette matière (26,8 % dans l'ensemble du pays). Cela situe la Picardie à l'avant-dernier rang, derrière l'académie de Créteil.

Mais il y a plus inquiétant. Le score moyen des élèves des 20 % des collèges comprenant les classes sociales les moins favorisées, souvent situés en zone prioritaire, est de 227 en français, résultat identique à celui des élèves des 20 % des collèges avec les mêmes catégories de population en France. Par conséquent, en milieu défavorisé, les petits Picards les moins à l'aise avec notre langue ne font pas pire que la moyenne. En revanche, si l'on considère les élèves des 20 % des collèges les plus favorisés, leur score en Picardie (266) est en retrait par rapport à la moyenne nationale (273). Et on retrouve le même phénomène en mathématiques.

Par conséquent, certes, les classes sociales favorisées de la région sont « moins présentes » que dans le reste du pays. Mais, même dans ces milieux, leurs enfants ont déjà en sixième une maîtrise un peu plus faible des fondamentaux de l'éducation qu'au plan national, ce qui, au fil des années, peut expliquer leurs difficultés à suivre, par exemple, des études longues.

Plus d'un Picard sur 7 a des difficultés de lecture

La Picardie est toujours la région de métropole où les jeunes rencontrent le plus de difficultés dans le domaine de la lecture. C'est ce que confirment les derniers résultats de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) de 2018, qui évalue les capacités en ce domaine des jeunes femmes et hommes de nationalité française âgées de 16 à 25 ans.

La part des jeunes en difficulté de lecture s'élève ainsi à 17,2% dans l'Aisne, 15,4% dans la Somme et 14,1 % dans l'Oise, nettement plus élevée que celle observée au plan national (11,5%). Les difficultés les plus importantes vont du déficit de vocabulaire à celui des mécanismes de lecture, au point que près de la moitié d'entre eux peuvent être considérés comme étant en situation d'illettrisme.

D'une année sur l'autre, les chiffres n'évoluent pas et ces taux classent l'Aisne au premier rang des départements français de métropole, la Somme au second et l'Oise en 6ème position.